

BORDEREAU DE TELECOPIE D'UN DOCUMENT

 PROTEGE

 OU **NON PROTEGE**
 DIFFUSION RESTREINTE

 ET NE COMPORTANT PAS LES ELEMENTS
D'IDENTIFICATION DU DESTINATAIRE OU
DE L'EXPEDITEUR

 CONFIDENTIEL DEFENSE

DIRECTION GENERALE
DE LA
GENDARMERIE NATIONALE

EN CAS DE MAUVAISE RECEPTION, APPELER LE :

EXPEDITEUR	DESTINATAIRE(S)
- SERVICE : BUREAU RENSEIGNEMENT SITUATION - GRADE / NOM : ADJUDANT S - TELEPHONE : - TELECOPIE :	- SEPRA (à l'attention de M. V.) TELECOPIE :
OBJET/REFERENCE DU DOCUMENT TRANSMIS ET COMMENTAIRE EVENTUEL N° 10/OPS/RENS/ROM DU 4 JANVIER 2004. OBJET : MESSAGE N° 21/2 DU GROUPEMENT DE GENDARMERIE DEPARTEMENTALE DE 4 JANVIER 2004. EN DATE DU	
NOMBRE DE FEUILLETS (Y COMPRIS BORDEREAU) : 02	DATE : 05/01/2004
<small>(Signature de l'expéditeur) Adjudant St</small>	

GENDARMERIE NATIONALE

Le 5 janvier 2004

Référence du document : GGD /OE/COG DU 4 JANVIER 2004.
Origine : GPT.GD.
*** Références :
DEF/GEND/OE/DO/RENS DU 08/11/85.

OBJET : BOULE DE FEU NON IDENTIFIEE DANS LE CIEL

TXT

PRIMO / FAITS : LE 04 JANVIER 2004 AUX ALENTOURS DE 17 HEURES 40, UNE GROSSE BOULE DE FEU A ETE APERCUE PAR PLUSIEURS AUTOMOBILISTES AINSI QUE PAR DES PATROUILLES DE MILITAIRES DE LA GENDARMERIE EFFECTUANT UN SERVICE EXTERNE.

SECUNDO / CIRCONSTANCES : MME B CIRCULE SUR LA ROCADE A HAUTEUR DE EN COMPAGNIE DE SON MARI. VERS 17 HEURES 45, ELLE APERCOIT SUR SA GAUCHE AU DESSUS DE UNE ENORME BOULE DE FEU QUI TOMBE VERTICALEMENT SUIVIE D'UNE TRAINEE DE FUMEE. ELLE NE PEUT SITUER AVEC EXACTITUDE LE POINT DE CHUTE. UN HABITANT DE A VU LA MEME CHOSE, AINSI QUE DEUX PATROUILLES DE GENDARMERIE, CELLES DE ET DE . CETTE DERNIERE QUAND A ELLE PENSE QUE CETTE BOULE DE FEU EST TOMBEE DANS L OCEAN, VU LA TRAJECTOIRE DE L OBJET.

TERTIO / LES COMMISSARIATS DE POLICE DE ET D ONT ETE CONTACTES, AUCUN RENSEIGNEMENT N'A ETE RECUEILLI EN CE SENS. LA BRIGADE DE GENDARMERIE DES TRANSPORTS AERIENS, CONTACTEE, A PRIS ATTACHE AVEC LA TOUR DE CONTROLE DE L'AEROPORT DE AUCUN AVION N EST SIGNALE EN PERDITION, AUCUN OBJET OU OMBRE BIZARRE N'EST RELEVE SUR LES ECRANS DE CONTROLE.

QUARTO / LES VERIFICATIONS EFFECTUEES N'ONT PAS PERMIS DE DETERMINER LE POINT DE CHUTE DE CET OBJET. LES RECHERCHES SE POURSUIVENT CEPENDANT.

BT